



TRAVAUX TERMINES !

Conques sur Orbiel est un village dynamique de 2 500 habitants sur la première couronne de Carcassonne.

Vous y trouverez toutes les commodités, écoles, épicerie, boulangerie, restaurants, pharmacie, garagiste, un marché le dimanche matin ...

Notre programme de 11 terrains de 400 à 1 000m² se situe sur la traverse menant à Villemoustaussou.

Les parcelles sont exposées sur un versant sud et disposent d'une très belle vue sur les Pyrénées.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

★ TERRAINS SUR UN VERSANT SUD

★ MAGNIFIQUE VUE

★ VILLALGE DYNAMIQUE

Plan de COMPOSITION

Edition du 18/06/2024 18:11:59



Grille de PRIX

Lot	Surface	SDP	CES	Particularités	Prix Grille
01 - Libre	750 m2	250 m2	150,0 m2	Frais de notaire offerts	74 900,00€ 69 900,00€
07 - Libre	1000 m2	250 m2	175,0 m2	Surface de Terre pleine minimale : 200 m² Frais de notaire offerts	82 900,00€
09 - Libre	1000 m2	250 m2	175,0 m2	Frais de notaire offerts	79 900,00€

INFORMATION COMMERCIALE

- * Lots 08 et 11 ne pourront pas édifier d'étage (R+0 uniquement).
- * Le lot 4 au profit du lot 3 et le lot 8 au profit du lot 7 seront grevés d'une servitude de passage du réseaux des eaux usées et pluviales comme indiqué sur le plan de commercialisation.
- * Les lots 1 et 9 ne pourront pas créer d'ouverture en R+1 sur l'une de leur façade sauf pièces d'eau (verre opaque).
- * Un emplacement privatif non clos sur rue et accessible depuis la voie publique, permettant le stationnement de 2 véhicules sera obligatoire sur chaque parcelle, avec une place additionnelle pour toute construction supérieure à 100m² (garage ou parking).
- * Les plantations existantes devront être maintenues et 20% au moins de la surface du terrain sera traité en jardin planté et gazonné avec 1 arbre planté pour 200m² de terrain.

FRAIS À LA CHARGE DU CLIENT

- * Le jour de la signature de l'acte :
 - * Les frais de notaire + frais mutation ~10%
 - * Les frais de géomètre : 480€ TTC
 - * La caution équipements communs : 500€
 - * La caution obligation acquéreurs : 500€
 - * Création association syndicale : 100€
 - * Le forfait impôt foncier : 100€
- Les taxes afférentes au permis de construire :
- * La taxe d'aménagement : TA, TAP
 - * La taxe de raccordement aux eaux usées
 - * PAC 20€/m² construction

INTERLOCUTEURS DU PROGRAMME

Notaire de l'opération

Notaire VIALADE-BLUCHE Valérie
Espace Xénon - rue Magellan - 11000 CARCASSONNE France
Tel : 0468719671 -

Géomètre

Cabinet BRAHEM-GUENERET
17 rue Mzagran - 11000 CARCASSONNE France
Tel : 0468103232 - Email : secretariat@gueneret.fr

